



# **Ports pour petits bateaux Région du Pacifique**

## **APPEL D'OFFRES**

### **RÉPARATION DU QUAI DE GIBSONS**

### **PORT POUR PETITS BATEAUX DE GIBSONS**

### **GIBSONS (COLOMBIE-BRITANNIQUE)**

**Novembre 2021**



## 1 TABLEAU DES QUANTITÉS ET DES PRIX

ÉLÉMENT N°	DESCRIPTION DES TRAVAUX	UNITÉ	QTÉ	TAUX UNITAIRE (\$)	MONTANT (\$)
<b>Éléments obligatoires</b>					
8.1	Mobilisation/démobilisation	Montant forfaitaire	-	-	
8.2	Remplacement des semelles sur pieux	m	39		
8.3	Remplacement des traverses	Ch.	10		
8.4	Remplacement des longerons	m	31		
8.5	Installation de nouveaux panneaux de béton	Montant forfaitaire	-	-	
<b>Éléments optionnels</b>					
8.6	Taux journalier	Jours	10		

## 2 EMPLACEMENT DES TRAVAUX

- .1 Le port pour petits bateaux de Gibsons est situé à Gibsons (Colombie-Britannique). Se reporter au croquis du site.

## 3 DÉFINITIONS

- .1 Tout au long des documents contractuels, les termes « autorité contractante », « propriétaire/responsable du projet », « administration portuaire », « ingénieur » et « entrepreneur » doivent être définis comme suit :



- .1 Autorité contractante  
Service du matériel et des acquisitions, ministère des Pêches et des Océans  
301, promenade Bishop, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2M6
- .2 Propriétaire et responsable du projet  
Ports pour petits bateaux (PPB), ministère des Pêches et des Océans  
401, rue Burrard, bureau 200, Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3S4
- .3 Administration portuaire  
Administration portuaire de Gibsons Landing  
Case postale 527, Gibsons (Colombie-Britannique) V0N 1V0
- .4 Ingénieur  
L'ingénieur peut être un employé, un expert-conseil ou le représentant d'un expert-conseil du propriétaire.
- .5 Entrepreneur  
Tiers accepté par l'autorité contractante avec lequel une entente officielle est conclue pour effectuer les travaux dans le cadre du projet.

#### 4 NATURE DES TRAVAUX

- .1 De manière générale, les travaux visés par le contrat sont les suivants : remplacement des semelles sur pieux, installation de nouvelles semelles sur pieux, remplacement des longerons, remplacement des traverses et installation de panneaux de béton. Seuls les travaux indiqués dans le tableau des prix unitaires et la description des éléments sont compris dans l'appel d'offres. Tous les autres travaux indiqués sur les dessins ne font pas partie du présent appel d'offres, comme les pieux et les travaux d'asphaltage.

#### 5 MATÉRIAUX

- .1 Le propriétaire doit fournir (6) nouveaux panneaux de béton et le bois d'œuvre traité à l'ACZA pour la main courante, sans la quincaillerie. L'entrepreneur doit fournir tous les autres matériaux nécessaires à l'exécution du contrat.

#### 6 CONDITIONS GÉNÉRALES DU PPB

- .1 Les travaux peuvent commencer **dès l'attribution du contrat**; toutefois, la mobilisation du site est assujettie à un préavis **d'au moins quatre (4) semaines**.
- .2 Tous les travaux, y compris le nettoyage et la démobilisation, doivent être achevés au plus tard le **15 juin 2022**.
- .3 L'entrepreneur retenu sera l'entrepreneur principal du projet. L'équipe doit comprendre un superviseur/contremaître qui sera chargé de la coordination et de la sécurité de



l'équipe. Les membres de l'équipe doivent constituer une équipe professionnelle, autonome et capable de réaliser les travaux décrits dans le présent document.

- .4 L'entrepreneur doit donner à l'administration portuaire un préavis d'au **moins quatre (4) semaines** pour les travaux de mobilisation, pour les travaux qui nécessitent le déplacement des bateaux et ceux qui pourraient interférer avec les opérations portuaires, y compris les entrées et les sorties du port.
- .5 Dans les deux (2) semaines suivant l'attribution du contrat, l'entrepreneur doit soumettre au propriétaire un projet de plan de travail. Le plan de travail doit comprendre, à tout le moins, le calendrier proposé, la méthode de construction et les incidences sur les opérations portuaires, le cas échéant. Un plan de travail finalisé doit être remis au propriétaire dans les quatre (4) semaines suivant l'attribution du contrat.
- .6 L'entrepreneur doit fournir une lettre d'autorisation de la CAT attestant qu'il est « en règle » avant l'attribution du contrat.
- .7 L'entrepreneur doit avoir une assurance responsabilité générale d'au moins deux millions de dollars (2 000 000,00 \$) et fournir une preuve de l'assurance avant l'attribution du contrat.
- .8 Le site sera accessible aux soumissionnaires pour qu'ils le visitent à leur convenance. Aucune visite ne sera organisée par le propriétaire.

## 7 CONDITIONS GÉNÉRALES DU MPO

- .1 Conditions générales de construction :  
<http://www.dfo-mpo.gc.ca/contract-contrat/general-generale-fra.htm>

## 8 DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS

On trouvera ci-après une description de chaque élément indiqué au **Tableau des quantités et des prix**.

- .1 Mobilisation/démobilisation – Montant forfaitaire pour déplacer la totalité de l'équipement, du matériel et de l'équipage vers et depuis le port pour petits bateaux de Gibsons. Cet élément comprend tous les frais relatifs à l'équipe, tous les frais généraux non compris dans les autres éléments, les frais d'élimination des déchets, de manutention et de transport des matériaux autour du site ainsi que le nettoyage quotidien du site. Cet élément comprend une visite du site après l'attribution du contrat pour vérifier les dimensions des matériaux décrits dans les éléments ci-dessous.
- .2 Remplacement des semelles sur pieux – Le coût unitaire au mètre pour remplacer les semelles sur pieux comprend l'équipement, la main-d'œuvre et les matériaux.



- .1 Fournir des semelles sur pieux créosotées assorties et remplacer celles existantes, conformément aux dessins et aux spécifications. L'entrepreneur doit confirmer les dimensions exactes des semelles sur pieux en bois existantes avant de commander les matériaux. Caler avec du polyéthylène UHMW (à poids moléculaire très élevé), au besoin, pour assurer une force portante uniforme.
  - .2 Les services publics existants doivent être débranchés et déplacés en toute sécurité et rebranchés pour terminer le remplacement des semelles sur pieux. L'entrepreneur est responsable des dommages causés à l'infrastructure existante. Se reporter aux dessins et aux photos des services publics.
  - .3 Les semelles sur pieux peuvent être remplacées par tranches correspondant à la distance entre deux pieux, mais de nouveaux corbeaux sont requis à chaque jonction entre les semelles.
  - .4 Fournir et installer de la quincaillerie et des supports galvanisés conformément au dessin des semelles sur pieux et des corbeaux (FC-LWR-002).
  - .5 Soumettre les fiches techniques, les détails de connexion et la procédure d'installation au propriétaire pour approbation avant de commander les matériaux.
  - .6 Éliminer les matériaux remplacés.
- .3 Remplacement des traverses – Le coût unitaire par traverse pour remplacer les traverses comprend l'équipement, la main-d'œuvre et les matériaux.
- .1 Fournir des traverses créosotées assorties et remplacer celles existantes, conformément aux dessins et aux spécifications. L'entrepreneur doit confirmer les dimensions exactes des traverses en bois existantes avant de commander les matériaux.
  - .2 Fournir toute la quincaillerie galvanisée.
  - .3 Soumettre les fiches techniques, les détails de connexion et la procédure d'installation au propriétaire pour approbation avant de commander les matériaux.
  - .4 Éliminer les matériaux remplacés.
- .4 Remplacement des longerons – Le coût unitaire au mètre pour remplacer les longerons comprend l'équipement, la main-d'œuvre et les matériaux.
- .1 Fournir des longerons créosotés assortis et remplacer ceux existants, conformément aux dessins et aux spécifications. L'entrepreneur doit confirmer les dimensions exactes des longerons en bois existants avant de commander les matériaux.



- .2 Fournir toute la quincaillerie galvanisée.
  - .3 Les services publics existants doivent être débranchés et déplacés en toute sécurité et rebranchés pour terminer le remplacement des longerons. L'entrepreneur est responsable des dommages causés à l'infrastructure existante. Se reporter aux dessins et aux photos des services publics.
  - .4 La main courante existante de la passerelle inférieure peut interférer avec le remplacement des longerons. Retirer et remplacer la main courante, au besoin, pour mener à bien le remplacement des longerons.
  - .5 Soumettre les fiches techniques, les détails de connexion et la procédure d'installation au propriétaire pour approbation avant de commander les matériaux.
  - .6 Éliminer les matériaux remplacés.
- .5 Installation des panneaux de béton – Le montant forfaitaire pour installer les panneaux de béton doit comprendre l'ensemble de l'équipement, de la main-d'œuvre et des matériaux.
- .1 Fournir et installer trois (3) nouvelles semelles sur pieux créosotées pour soutenir les nouveaux panneaux de béton conformément aux dessins et aux spécifications. L'entrepreneur doit confirmer les dimensions exactes du bois pour que les panneaux de béton soient au même niveau que les panneaux de béton existants avant de commander les matériaux.
  - .2 Retirer et éliminer l'actuelle main courante qui interfère avec l'installation des panneaux. Installer six (6) panneaux de béton fournis par le propriétaire conformément aux dessins et aux spécifications. L'entrepreneur doit fournir les supports et la quincaillerie nécessaires. Nota : Les boîtes de jonction électrique seront déplacées par d'autres.
  - .3 Installer la main courante traitée à l'ACZA fournie par le propriétaire sur le périmètre extérieur des nouveaux panneaux de béton conformément aux dessins et aux spécifications. L'entrepreneur doit fournir la quincaillerie.
  - .4 Soumettre les fiches techniques, les détails de connexion et la procédure d'installation au propriétaire pour approbation avant de commander les matériaux.

### Éléments optionnels

Les éléments optionnels sont compris dans l'évaluation de la soumission, mais peuvent être exécutés ou non, à la discrétion du propriétaire.



- .6 Tarif journalier – Le coût unitaire par jour comprend tous les frais associés à l'équipe (y compris la nourriture et l'hébergement), l'équipement, la main-d'œuvre et les matériaux. Fournir huit (8) heures de construction maritime avec une équipe d'au moins trois (3) personnes au sol pour effectuer les travaux requis par l'ingénieur/propriétaire. Le tarif journalier comprend également la préparation, les pauses et les arrêts qui s'ajoutent aux huit (8) heures de travail en plongée. Les travaux types peuvent comprendre d'autres travaux : remplacement de main courante, remplacement de traverses, remplacement de semelles sur pieux et remplacement de longerons.